FO 89 La force syndicale

Journal
de l'Union Départementale
des syndicats *FORCE OUVRIÈRE* de l'Yonne

N° 9 MARS 2017

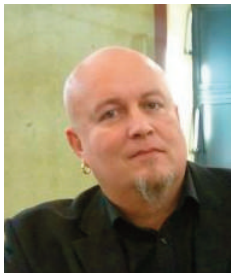

ÇA SUFFIT !!

De toute part, on tente de nous faire croire que le processus électoral empêche désormais toute décision politique importante dans le domaine économique et social. Rien ne peut désormais sortir du « chapeau » avant la fin du deuxième tour.

Y aurait-il une pause sociale ? Serions-nous dans l'œil d'un cyclone ? Les salariés n'ont pas l'impression que leurs patrons fassent une pause, ni qu'ils attendent les résultats de la présidentielle pour détricoter leurs droits et conquêtes. Partout, c'est le chantage à l'emploi, comme chez Nicolas Industries à Champs sur Yonne, c'est travailler plus pour le même salaire. Partout les conditions de travail se dégradent. Les salariés le vivent tous les jours et ils n'en peuvent plus.

Ceux qui déclarent le contraire sont au mieux des naïfs au pire des menteurs.
Les salariés avec leur organisation syndicale, eux non plus ne font pas de pause. C'est avec Force Ouvrière qu'ils mettent en avant leurs légitimes revendications dans la seule chose que comprend le patronat: le rapport de force sur le lieu de travail.

Les Camarades de FO BENTELER en ont fait avec courage la démonstration ce mois de février avec trois jours de grève pour obtenir le paiement d'un historique 13ème mois. C'est sur des revendications claires, précises et légitimes que FO BENTELER a obtenu le soutien déterminé des salariés de l'entreprise jusqu'à obtenir satisfaction.
Les revendications, rien que les revendications ! Voilà avec quoi nous devons alimenter nos discussions avec les salariés. Voilà ce qui doit déterminer nos perspectives d'actions. Et ensuite la mobilisation jusqu'à leurs satisfactions !

Le **7 mars**, c'est pour l'**Abrogation de la Loi Touraine et des GHT** que les hospitaliers appellent à une manifestation nationale et qu'ils se mobiliseront. Les enseignants quant à eux exigent le retrait de la contre-réforme de l'évaluation. Dans l'ensemble de la Fonction Publique, la revendication de l'abrogation de PPCR/Avenir de la Fonction Publique demeure la colonne vertébrale de la mobilisation

Suite page 2

SOMMAIRE

Page 1 et 2 : Éditorial
Page 3 : FNEC FP contre le PPCR et la réforme de l'évaluation
Page 4 : Déclaration du syndicat FO des Finances Publiques
Page 5 et 6 : Mobilisation du 7 mars
Page 7 et 8 : Grève Benteler
Page 9 : Grève Nicolas industries
Page 10 : AG UL de Migennes
Page 11 : AG UL de Sens
Page 12 : Résultats TPE
Page 13 : Retraités FO
Page 14 et 15 : AFOC
Page 16 : Les UL FO 89

Union Départementale des syndicats Force Ouvrière 89

@ForceOuvriere89

Accéder directement au site de l'UD...

des fonctionnaires.

Les salariés ont bien compris qu'il n'y a « point de salut » dans les journées d'actions fourre-tout, sans autre perspective, si ce n'est dans une nouvelle journée.

C'est justement la perspective de se battre jusqu'avoir obtenu la satisfaction des revendications que souhaitent les salariés et c'est cela qu'expriment les salariés dans les usines et dans les urnes. Ils exigent l'abrogation des contres réformes sociales qui les fragilisent dans leurs emplois et dans leur vie de tous les jours, qui liquident les Services Publics et la Santé, auxquels ils n'ont plus ou de moins en moins accès.

Abrogation de la Loi Travail/EL KHOMRI
Abrogation de PPCR/Avenir de la Fonction Publique
Abrogation de la Loi TOURAINE et des GHT.
Un vrai travail et un vrai salaire pour tous !

Voilà ce pour quoi nous nous battons à Force Ouvrière !
Voilà ce que veulent vraiment les salariés et que feraient bien d'entendre les candidats à la plus haute fonction de l'État.

On ne nous restituera que les conquêtes sociales que nous reprendrons !

Aconsulter : https://www.force-ouvriere.fr/plateforme-revendicative-de-force-ouvriere

ANALYSES ET REVENDICATIONS PRIORITAIRES DE FORCE OUVRIÈRE

La campagne pour l'élection présidentielle est maintenant lancée avec la liste des candidats.

Fidèle à sa conception exigeante de l'indépendance syndicale, FORCE OUVRIERE ne donnera aucune consigne de vote, directe ou indirecte, pour ces élections. Une élection politique est l'affaire des citoyen(ne)s et non uniquement des travailleurs. L'objet est d'élire une personnalité qui sera chargée de l'intérêt général, alors que le rôle du syndicat est la représentation des intérêts spécifiques des salariés.

Et quel que soit le futur président de la République, le syndicat aura ainsi toute sa liberté de comportement pour se positionner et agir, par la négociation comme par l'action.

Bien entendu, nous ne vivons pas hors du temps et de l'espace. Nous ne méconnaissons pas l'intérêt général même si nous n'en sommes pas chargés. Nous avons des contacts d'ordre démocratique avec quelques partis politiques.

Nous savons que nos revendications, quand elles aboutissent, influent sur la société, voire la structurent. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, sans le travail syndical, et notamment celui du secrétaire confédéral Georges BUISSON, la Sécurité sociale n'aurait pas vu le jour.

Mais nous ne mélangeons pas les rôles : nous sommes un syndicat, pas un parti.

C'est pourquoi il est aussi essentiel, dans cette période, de rappeler aux uns et aux autres nos analyses, positions et revendications et de les rendre publiques.

C'est un rappel utile, un document de référence, y compris pour l'après élection.

La liberté d'association, comme la liberté de négociation, sont indissociables de la démocratie. Les régimes autoritaires ne les reconnaissent pas. Et ces derniers temps, en France comme ailleurs, l'ancrage dans le libéralisme économique s'est souvent accompagné d'un autoritarisme social.

Promouvoir le progrès social, économique et environnemental, réduire les inégalités, faire respecter les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, sortir de l'austérité sont des exigences sociales, économiques et démocratiques.

C'est notre ligne de conduite, en toute liberté de comportement et indépendance.

Jean-Claude MAILLY
Secrétaire général

La FNEC FP FO se mobilise contre le PPCR et la réforme de l'évalation des enseignants...

Pour Force Ouvrière,
la réforme de l'évaluation des enseignants,
c'est NON !

Force Ouvrière appelle les enseignants de l'Yonne à se rassembler devant l'Inspection Académique, Boulevard Gallieni à AUXERRE le mercredi 1er février 2017 à 15h30.

Comme partout en France, le 1er février sera une journée de mobilisation pour exiger le retrait du projet de réforme du Ministère de l'Education Nationale sur l'évaluation des personnels enseignants.

Force Ouvrière refuse que la carrière des personnels soit soumise au bon vouloir de leur hiérarchie et que disparaissent les règles collectives de promotion. Les critères d'évaluation des enseignants retenues par l'Education Nationale portent très peu sur les missions d'enseignement.

Pour Force Ouvrière, la logique d'entreprise que le Ministère de l'Education Nationale entend introduire dans le fonctionnement de l'école va nuire à l'apprentissage des élèves. Il ne s'agirait plus de noter la manière de servir des fonctionnaires d'État sur leurs obligations de services définies nationalement et centrées sur l'enseignement, mais de juger leur « engagement » dans les projets locaux et les réformes.

Ce projet de réforme dit de « modernisation et revalorisation de la carrière des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation psychologue est la transposition dans l'Éducation Nationale du protocole Avenir de la Fonction Publique. En fait de revalorisation salariale, cette réforme allonge la carrière des enseignants en supprimant les possibilités d'accélération de carrières.

Force Ouvrière considère ce projet de réforme comme extrêmement dangereux pour le statut des personnels enseignants, l'équivalent pour les fonctionnaires des conventions collectives.

FNEC-FP FO la force syndicale

SOCIAL

Enseignants mobilisés contre la réforme de l'évaluation

AUXERRE. Une douzaine d'enseignants s'est réunie, hier, devant les locaux de l'inspection académique. PHOTO J. F.

Une douzaine d'enseignants s'est rassemblée, hier, vers 15 h 30, devant les locaux de l'inspection académique de l'Yonne, à Auxerre. Pour manifester contre la réforme de l'évaluation.

Le mouvement est national, appelé par l'intersyndicale. Au niveau local, seule la FNEC-FP-FO s'est mobilisée, hier. Les représentants demandent le « retrait » de cette réforme, qui doit être mise en place à la rentrée prochaine. Elle « concerne tous les enseignants, de la maternelle au bac » et « remet en cause le principe d'inspection et d'évolution de carrière ». « Il y a environ 70 critères d'évaluation et beaucoup sont très subjectifs, insistent-ils. On ne sera plus évalué sur notre transmission du savoir mais principalement sur nos relations avec les parents, les partenaires institutionnels... C'est arbitraire. » Le système de notation que les enseignants connaissent actuellement est aussi modifié. Exit les notes, place aux plus et aux moins. Un système « fait pour ralentir l'avancement et le déroulement de la carrière, qui va s'allonger ».

L'inspection académique de l'Yonne n'a pas souhaité faire de commentaires. ■

G. B.

YR du 02 / 02 /17

Les agents des Finances Publiques (DGFIP) ne sont plus aujourd'hui jugés sur leur capacité à assurer leurs missions dans l'intérêt de la collectivité, ils sont condamnés sans jugement pour leur coût.

Créée en 2008 au prétexte de simplifier la vie des contribuables et des usagers, la Direction Générale des Finances Publiques s'éloigne de plus en plus de cette mission première aujourd'hui.

De restructurations en suppressions de postes et services, de regroupements de missions en privatisations rampantes, la DGFiP abandonne ainsi le principe républicain d'égalité de traitement de tous les citoyens sur l'ensemble du territoire de la République.

Au premier janvier 2017 et en cinq ans, plus de 600 unités de proximité auront été supprimées.

La méthode employée est toujours la même : les suppressions d'emplois mettent en péril le bon exercice des missions au sein de structures, ce qui permet aux directions locales d'en proposer la fermeture.

Au 1er janvier 2017, considérée comme une administration n'ayant pas de missions prioritaires, ce sont plus de 25 000 emplois effectifs qui auront disparu à la DGFiP depuis sa création.

Dans le même temps, le Directeur Général, qui n'a pas obtenu de moyens supplémentaires, s'engage dans le Prélèvement à la Source en affirmant que sa mise en œuvre au premier janvier 2018 se fera sans inconvénients.

D'abandon de pans entiers du territoire en regroupements ou abandon de missions, les agents des rares services encore implantés en milieu rural non seulement essuient le mécontentement légitime de leurs concitoyens mais se sentent eux aussi abandonnés par leur administration pendant que les services restructurés doivent faire face à une augmentation de leurs charges de services .

La dématérialisation ne peut pas tout d'autant qu'il existe encore des zones dont la couverture numérique n'est pas optimale.

Trop occupé à accélérer le démantèlement du réseau comme s'il en faisait une affaire personnelle, le Directeur Général refuse de regarder cette réalité, pire, il invite les Directeurs Départementaux à user de moyens d'intimidation envers les militants des organisations syndicales.

Concernant la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes), FO n'a cessé de dénoncer, tant sur la forme que sur le fond, le nouveau plan d'actions interministériel, conçu à iso-structures et sans abondement en effectifs, exclusivement destiné à gérer la pénurie en effectifs. Les mesures relatives aux mutualisations interdépartementales multiformes, à savoir les schémas régionaux de mutualisation, Inspecteurs Principaux bi-départementaux, expérimentations d'interdépartementalité, sont le fil rouge de ce plan d'actions et transforment la DGCCRF en véritable laboratoire expérimental de la casse des services publics. Loin de régler les problèmes, les mesures de ce plan d'actions ne font que les déplacer en les aggravant encore. Elles conduisent inexorablement à la dégradation des conditions de travail des agents, à des méthodes à la hussarde, à la remise en cause du maintien des missions et à la disparition d'implantations territoriales. **Pour FO, un tel programme est inacceptable !**

Ce plan d'actions a été proposé par la DGCCRF fin décembre 2015, suite aux conclusions des rapporteurs de l'audit IGF/IGA. **Il comprenait 14 mesures destinées à sortir, une bonne fois pour toutes, la DGCCRF de l'impasse dans laquelle cette administration se trouve depuis 2010 du fait de sa partition en DDI et Pôles C des DIRECCTE, détruisant le lien département/région.** Il conviendrait donc de se poser les bonnes questions et surtout de ne pas oublier que les missions exercées par la DGCCRF ne sont pas dissociables car il y a bien une interaction entre la consommation, la concurrence et la loyauté des transactions !

C'est toute la spécificité de la DGCCRF ! Cette administration qui était jusqu'en 2010, reconnue pour son efficacité, doit impérativement retrouver son unité et le plus rapidement possible.

Compte tenu du rejet à l'unanimité de ce plan d'actions par les OS CCRF, FO a demandé officiellement que le dossier CCRF soit repris dans son ensemble tant par la DGCCRF que par la MICORE (Mission de Coordination de la Réforme de l'Etat).

Pour l'ABROGATION de la LOI TOURAINE:

FO Service Publics et de Santé appelle à la mobilisation nationale les personnels...

Tous en grève et en manifestation Nationale Le 7 mars 2017

Les fédérations FO CGT et SUD se sont à nouveau rencontrées le jeudi 15 décembre 2016.

Dans la continuité du combat contre la loi travail (et après le succès de la grève et manifestation nationale) Dans la poursuite de la mobilisation du 8 novembre 2016 contre les GHT (groupements hospitaliers de territoire) et contre la loi Touraine

Elles ont confirmé leur volonté, dans le cadre de l'action commune

DE POURSUIVRE RESOLUMENT LA CONSTRUCTION D UNE MOBILISATION NATIONALE DE NOS BRANCHES PROFESSIONNELLES

Pour crée un axe de résistance à la politique et de régressions sociales

FORCE OUVRIERE APPELLE LE 7 MARS 2017 COMME POINT FORT UNE GRANDE MANIFESTATION A PARIS

Nous demandons au ministère de la santé la prise en compte de nos revendications

- Retrait du PPCR et des GHT
- Révision des régimes indemnitaires
- Formation et recrutement des professionnels nécessaires
- Amélioration des conditions de travail et d'exercice Professionnel
- Abrogation des ordres médicaux
- Abrogation de la loi HPST ET DE LA LOI SANTE
- Défense de la sécurité sociale de 1945, du service public républicain et de l'hôpital public

L'HOPITAL PUBLIC, MOI J'Y TIENS ARRETONS LA CASSE !!!

L'Hôpital Public Moi j'y tiens !!

ARRETONS LA CASSE !!

- Je suis contre la suppression de 22000 emplois et de 16000 lits à l'hôpital !
- Je refuse que la logique financière prime sur l'humain !
- Je suis pour des soins de qualités synonymes de moyens financiers et humains supplémentaires pour l'Hôpital

C'est pourquoi je soutiens financièrement l'organisation de la manifestation nationale le Mardi 7 Mars 2017 à Paris, pour les secteurs de la Santé, du social et du médico-social.

FO la force syndicale Services Publics et de Santé

© Photo: Designed by Jari_indy - Freepik.com SVP NE PAS JETER SUR LA VOIE

FNEC-FP FO la force syndicale

Les syndicats enseignants appellent aussi...

Avec les hospitaliers, avec les territoriaux, avec les personnels de la sécurité sociale...

MARDI 7 MARS

La FNEC FP-FO appelle les personnels de l'Education nationale, de la Culture, de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de la Formation Professionnelle

à la grève et à la manifestation nationale à Paris

pour revendiquer :

- ✓ l'augmentation générale des salaires à travers l'augmentation du point d'indice d'au moins 5 %
- ✓ l'arrêt du «non protocole» PPCR et du projet de décret sur l'évaluation
- ✓ la défense du statut général de la Fonction Publique et des statuts particuliers
- ✓ la création de vrais postes occupés par des fonctionnaires titulaires
- ✓ le maintien des services publics nationaux contre la régionalisation –Territorialisation
- ✓ la défense de la Sécurité Sociale et de toutes ses prérogatives, contre la privatisation et le déremboursement

Les fédérations FSPS FO, CGT et SUD de nos camarades hospitaliers et territoriaux appellent à la grève et à la manifestation nationale le 7 mars prochain*.

Elles ont raison ! Leurs revendications sont les nôtres !

Elles sont celles de tous les fonctionnaires d'état, de tous les enseignants, de tous les personnels de l'Education nationale, de la Culture, de la Recherche et de la Formation Professionnelle.

Nous sommes tous dans la même galère

Comme nos camarades hospitaliers et territoriaux,

Nous subissons la baisse du pouvoir d'achat du fait du blocage du point d'indice pendant 6 ans et de la hausse des prélèvements « retraite ».

Nous sommes victimes de l'application forcée de PPCR qui conduit à une baisse de la masse salariale, à une sanction financière pour la majorité d'entre nous et à une individualisation des relations de travail à travers l'évaluation des personnels

Nos statuts sont mis en cause, notamment à travers la mise en place de la régionalisation/territorialisation qui transfère à l'échelon régional les missions de service public relevant de l'Etat

Comme tous les salariés de ce pays,

Nous sommes inquiets quant au devenir de la Sécurité Sociale et de notre système de soins déjà bien mis à mal, alors que le gouvernement actuel n'a pas été en mesure de faire face à l'épidémie de grippe,

Nous nous opposons aux menaces de privatisation rampante ou ouverte de la Sécu et de tous les services publics républicains, en particulier l'Education nationale

En 2016, nous étions partie prenante de la mobilisation contre la loi «travail» qui remet en cause toutes les garanties collectives dans le privé comme dans le public.

Alors, en 2017 quelles que soient par ailleurs les échéances électorales, il est clair qu'il nous faut continuer plus que jamais à revendiquer si nous voulons être entendus aujourd'hui ou demain !

Il ne peut pas y avoir de trêve des confiseurs pendant les campagnes électorales !

TOUS EN GREVE le 7 mars
TOUS A LA MANIFESTATION NATIONALE

**La décision d'appeler est aussi à l'ordre du jour dans la Fonction Publique d'Etat. La FGF-FO réunit son bureau national le 6 février et l'UGFF-CGT l'a déjà décidé*

FO Métaux

Le syndicat FO BENTELER tient son Assemblée Générale annuelle le 28 janvier à l'Union Locale FO de MIGENNES...

Grève à l'appel de Force Ouvrière chez BENTELER AUTOMOTIVE à Migennes le 15 février...

FO Métaux

BENTELER Automotive

INFO

Le 13/02/2017

PAS DE PERFORMANCES ECONOMIQUES SANS PERFORMANCE SOCIALE

MOBILISATION !

Revendications :

Un accord de performance a été signé entre notre organisation syndical FO et la Direction BENTELER Automotive.

Les salariés de BENTELER Migennes ont fait **des Sacrifices**, en donnant **des jours RTT et en travaillant, 15 min gratuitement, tous les VENDREDI**, pour l Entreprise afin de préserver nos emploies, pérenniser notre site et d'acquérir **deux nouveaux projets VOLVO et TOYOTA**.

Aujourd'hui, la Direction, nous a annoncée, **officiellement**, que le projet **TOYOTA ne viendra pas à Migennes**, mais ira en Allemagne chez BENTELER Talle.

Pour le syndicat FO, ce non-respect de l'accord est Inacceptable. C'est pour cela que nous demandons, à la Direction, une compensation du préjudice subie, ainsi que de bonne condition de travail et un vrai dialogue social.

Voici les revendications du syndicat FO :

- Mise en place d'un **treizième mois** sans conditions. Sachant que le site de Migennes est le seul site de BENTELER, en France, qui n'en bénéficie pas. Pour rappel, nos collègues de Louvier et Douai se sont battues et obtenues cette avantage.
- Des critères d'un accord d'intéressement réalistes et atteignables.
- Mise en place d une prime d assiduité,afin de tenir compte des efforts de chacun.
- Négocier et mettre en place, dès l'exercice comptable 2017, un véritable accord de participation au bénéfice pour tout le personnel.
- Amélioration de nos conditions de travail, mise en place d'une instance CHSCT, comme cela a été préconisé par l'inspecteur du travail.
- Amélioration du dialogue social avec votre syndical majoritaire FO (représentant des salaries de BENTELER Migennes/Guyancourt).

FO Force Ouvrière

BENTELER Automotive

> « Nous avons fait des sacrifices, nous voulons aujourd'hui une compensation »

"En 2016, nous avions signé un accord de compétitivité avec la direction, qui préservait les emplois sur le long terme, en intégrant de nouveaux projets avec Volvo et Toyota. Cet accord n'a pas été respecté (*)", estiment Anthony Georges, secrétaire du secteur métallurgie pour FO et Abdel Nassour, représentant des salariés FO. Lors de la dernière assemblée générale, la direction a annoncé que le contrat Toyota reviendra finalement à un site allemand du groupe, invoquant une augmentation de l'activité sur le site migennois.

"Le contrat Toyota nous offrait la garantie de l'emploi jusqu'en 2025 et représentait une quinzaine d'embauches supplémentaire, assurent les représentants syndicaux. En échange, nous avons accepté de renoncer à des RTT, de geler les salaires et d'offrir gratuitement 15 minutes de travail par semaine. Nous avons fait des sacrifices et nous voulons aujourd'hui une compensation".

La continuité de la production n'est pas certaine

En l'occurrence, les salariés demandent, entre autres, l'attribution d'un 13e mois, à l'instar des autres sites français du groupe. "Nous attendons l'ouverture d'un dialogue social par la direction. Sans cela, nous continuerons le mouvement", promet Abdel Nassour. Des embauchés et des intérimaires assurent la continuité de la production. "Mais la quasi-totalité des agents de maintenance sont à l'arrêt, ce qui veut dire que les machines ne pourront pas être réparées et donc la continuité de la production n'est pas certaine"...

Extrait YR du 15/02/17

VICTOIRE HISTORIQUE DE FO BENTELER APRES 3 JOURS DE GREVE !

Après trois jours de grève, le syndicat FO BENTELER à Migennes dans l'Yonne, soutenu par 170 salariés de la production a obtenu de la direction de l'entreprise la statisfaction de leurs revendications : 300 € de prime en plus des 1480 € déjà acquis pour 2017 et le paiement d'un 13ème mois pour 2018.

Depuis de nombreuses années les salariés de chez Benteler revendiquaient l'obtention d'un 13éme mois. Cette fois la mobilisation appelée par Force Ouvrière, organisation majoritaire dans cette entreprise, a payé.

Seule organisation syndicale mobilisée dans ce conflit, Force Ouvrière a tenu bon dans les négociations avec le groupe allemand dont dépend le site Benteler de Migennes pour obtenir satisfaction sur les revendications.

Les salariés en grève ont tenu le piquet de grève jours et nuits pendant près de trois jours. FO BENTELER tient à remercier les nombreuses marques de soutien apportées par les visiteurs venus soutenir le piquet de grève.

Grève chez NICOLAS Industrie, mercredi 8 février,à Champs sur Yonne, FO avec les salariés pour s'opposer aux licenciements...

EMPLOI

Mouvement de grève chez Nicolas Industrie, hier

RASSEMBLEMENT. Une trentaine de salariés a manifesté.

Une trentaine de salariés grévistes a manifesté, hier matin, devant Nicolas Industrie, à Champs-sur-Yonne, alors qu'un comité d'entreprise extraordinaire s'est tenu dans l'après-midi.

« Pour la deuxième fois en deux ans, la direction souhaite procéder à neuf licenciements », indiquaient, hier matin les représentants du personnel. « Nous ne voulons pas entrer dans un bras de fer avec la direction, car malgré le conflit, le dialogue est bien réel. Mais nous demandons des éclaircissements sur le positionnement stratégique de l'entreprise. »

Une délégation pourrait d'ailleurs se rendre prochainement en Allemagne, au siège du groupe Transporter Industry International, propriétaire de Nicolas Industrie.

Contactée par téléphone, la direction du site de Champs-sur-Yonne ou près de 150 personnes sont employées, n'a pas souhaité s'exprimer.

Antonin Bisson
antonin.bisson@centrefrance.com

Article YR 09/02/17

FO Métaux 89

T II GROUP et NICOLAS

entendent faire payer aux salariés leurs choix stratégiques !!!

Pour **FORCE OUVRIÈRE** **la Direction doit faire toute la TRANSPARENCE** sur la situation économique de l'entreprise !

Toute la documentation économique et sociale de l'entreprise doit être accessible aux représentants du personnel comme la Loi l'exige.

La Direction doit dire toute la vérité.

Pour **FORCE OUVRIÈRE** c'est :

NON AUX LICENCIEMENTS !

NON A LA MODULATION DU TEMPS DE TRAVAIL !

Avec **FORCE OUVRIÈRE** pour agir ensemble et pour tous.

La Formation syndicale...
un engagement de l'Union Départementale FO 89

Stage de formation syndicale à l'UD FO YONNE sur l'art de négocier dans les entreprises et services...

Stage Communication Orale du 17 au 19 janvier 2017

Nous étions 19 pour cette formation ayant pour finalité d'optimiser la communication orale dans le cadre de notre activité syndicale.
Il s'agissait pour chacun d'identifier ses propres caractéristiques d'expression verbale et non verbale mais aussi d'apprendre à communiquer avec les salariés et l'employeur.
Nous n'avons pas pu tout faire, mais l'essentiel est d'avancer et de mieux connaître les Camarades des autres sections.

Notre formateur , fonctionnaire de police à Paris, avait l'expérience et le tonus propres à mobiliser les troupes atteintes par les microbes, la fatigue et les soucis professionnels !

Ce stage est fortement conseillé, mais trop court et sera à compléter par un autre module pour améliorer encore la communication.

Merci aux formateurs et à l'UD pour ces trois jours très enrichissants.

M-A.BENARD

Assemblée Générale de l'Union Locale Force Ouvrière à MIGENNES le 25 janvier 2017...

L'Assemblée Générale de l'Union Locale s'est déroulée Mercredi 25 janvier en fin d'après midi. Après une renaissance qui date d'un an maintenant, la nouvelle équipe a dressé un bilan très positif de son activité. La tenue des permanences est régulière et l'accueil des salariés se passe dans de bonnes conditions. Conseils, accompagnement, défense au Tribunal des Prud'hommes marquent l'activité de l'année passée.Il a été annoncé l'ouverture dans un premier temps d'une Annexe, à l'Union Locale de Migennes dans la ville de Saint Florentin sous la responsabilité de Serge CARVALHO de l'entreprise AFE, qui est aussi le Secrétaire-adjoint de l'Union des Syndicats de la Métallurgie de l'Yonne. A n'en pas douter que très prochainement, ce sera une nouvelle UL FO en tant que telle à Saint Florentin.Après un échange sur la situation sociale, le rapport d'activité de l'UL a été voté à l'unanimité.
Un nouveau planning des permanences a été adopté (cf page... de ce bulletin)
Le Trésorier a présenté des comptes sains et quitus lui a été donné par la Commission de Contrôle.
L'AG a ensuite procédé à l'élection des nouvelles instances, suite au départ, pour des raisons professionnelles d'un des Camarades du Bureau.
Composition du nouveau Bureau de l'UL :
Secrétaire : Bruno BLAUVAC
Trésorier : Anna COLOMBIER
Secrétaire-adjoint : Eugénia DA SILVA
Trésorier-adjoint : Anthony GEORGES
Archiviste : Béatrice LORAIN

Assemblée Générale de l'Union Locale Force Ouvrière à SENS le 31 janvier 2017...

L'Assemblée Générale annuelle de l'UL Force Ouvrière de SENS s'est déroulée Mardi 31 janvier 2017 dès 18h dans les locaux de l'Union Locale, au 63 Bld de Verdun 89100 àSens, en présence du Secrétaire Génértal de l'UD FO Yonne. Après une présentation de la situation sociale générale, une discussion s'est engagée sur les problématiques dans les entreprises locales. Il fut, entre autre, question de développer l'implantation de Force Ouvrière dans le nord de notre département au regard de son importance en terme d'emplois industriels. Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité. Il a ensuite été procédé à l'élection du nouveau Bureau pour l'année 2017 :

<u>SECRÉTAIRE</u> : ALIOUA André
<u>SECRÉTAIRE-ADJOINT</u> : DENIS Didier
<u>SECRÉTAIRE-ADJOINT</u> : LEBRUN Gérard
<u>TRÉSORIER</u> : BERTRAND Thierry
<u>TRÉSORIER-ADJOINT</u> : CLARIN Marc
<u>MEMBRES</u> : LLANAS Betty

Cette AG s'est terminée par un moment convivial autour d'une galette et d'un pot fraternel attendu comme il se doit.

En mémoire de notre Camarade Marie CASTEL

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris en ce début d'année, le décès de notre Camarade **Marie CASTEL**. Cette Camarade de très longue date, qui a été Secrétaire de l'Union des Syndicats de la Métallurgie de l'Yonne, puis Conseillère Prud'homale au Tribunal d'Auxerre pour la Section Commerce, se battait depuis de long mois contre la maladie. L'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière de l'Yonne représentée par la Secrétaire de l'Union Départementale des Retraités et le Secrétaire Général, a tenu à lui rendre un dernier hommage lors de ses funérailles. Nous adressons à sa famille et à ses proches, une nouvelle fois toutes nos sincères condoléances en ces heures sombres.

Elections Professionnelles dans les Très Petites Entreprises: Force Ouvrière conserve sa Troisième place au niveau national…

Résultats nationaux 2017 – France entière

	Cadres + Non Cadres		Cadres		Non Cadres	
	Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés	%
	323 622					
LA CGT	81 286	25,12	5 470	14,43	75 816	26,54
CFDT	50 122	15,49	7 324	19,32	42 798	14,98
FORCE OUVRIERE	42 117	13,01	2 931	7,73	39 186	13,71
UNSA	40 429	12,49	3 300	8,71	37 129	13
CFTC	24 082	7,44	3 680	9,71	20 402	7,14
UNION SOLIDAIRES	11 324	3,50	1 243	3,28	10 081	3,53
CFE-CGC	10 928	3,38	10 928	28,83		
CNT	7 463	2,31	668	1,76	6 795	2,38
SAP	6 790	2,10	236	0,62	6 554	2,29
CNT-SO	5 848	1,81	214	0,56	5 634	1,97
CAT	3 899	1,20	565	1,49	3 334	1,17
STC	3 472	1,07	497	1,31	2 975	1,04

Les résultats en Bourgogne Franche Comté

Région	Inscrits	Votants	Taux de participation	Blancs et nuls	Suffrages exprimés
Bourgogne-Franche-Comté	171 320	15 094	8,81 %	376	14 718
Dont Cadre	15 019	1 372			1 326
Dont Non Cadre	156 301	13 722			13 392

Décompte des suffrages exprimés par candidature et par collège

Résultats	Cadre + Non Cadre		Cadre		Non Cadre	
	Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés	%
CAT	169	1,15 %	17	1,28 %	152	1,14 %
CFDT	2236	15,19 %	250	18,85 %	1986	14,83 %
CFE CGC	461	3,13 %	461	34,77 %	0	0,00 %
CFTC	1008	6,85 %	108	8,14 %	900	6,72 %
CNES	37	0,25 %	3	0,23 %	34	0,25 %
CNT	365	2,48 %	19	1,43 %	346	2,58 %
CNT-SO	267	1,81 %	8	0,60 %	259	1,93 %
CSAFAM	395	2,68 %	0	0,00 %	395	2,95 %
FNISPAD	115	0,78 %	2	0,15 %	113	0,84 %
FO	1734	11,78 %	74	5,58 %	1660	12,40 %
FSU	33	0,22 %	8	0,60 %	25	0,19 %
LA CGT	3440	23,37 %	150	11,31 %	3290	24,57 %
SAMUP	29	0,20 %	0	0,00 %	29	0,22 %
SNIGIC	40	0,27 %	0	0,00 %	40	0,30 %
SNPST	1	0,01 %	1	0,08 %	0	0,00 %
SNTPCT	6	0,04 %	3	0,23 %	3	0,02 %
SPAMAF	1296	8,81 %	0	0,00 %	1296	9,68 %
SPELC	8	0,05 %	2	0,15 %	6	0,04 %
STC	96	0,65 %	5	0,38 %	91	0,68 %
Syndicats Anti-Précarité	302	2,05 %	8	0,60 %	294	2,20 %
UNION SYNDICALE SOLIDAIRES	466	3,17 %	37	2,79 %	429	3,20 %
UNSA	2214	15,04 %	170	12,82 %	2044	15,26 %
Total	14718	100,00 %	1326	100,00 %	13392	100,00 %

UNION DEPARTEMENTALE DES RETRAITES
et PRE-RETRAITES FO DE L'YONNE
Maison des Syndicats – 7, Rue Max Quantin – 89004 AUXERRE CEDEX
Tél. 03-86-52-55-12 – Courriel : udfo89@force-ouvriere.fr

Suite à l'Assemblée Générale de l'UDR, un nouveau Bureau a été élu :

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU élu le 20 JANVIER 2017:

Président : MILLOT Reynald

Secrétaire : BATTREAU Nicole — Secrétaire adjointe : GUIDEZ Chantal

Trésorière : BEHOTTE Annick

Membres : GABILLON Jean-Claude — NAIN Joël

La réunion du Bureau, ouvert à tous les Camarades qui le souhaitent, se fera : Tous les premiers vendredi du mois de 14h30 à 15h30 à l'Union Départementale Force Ouvrière à Auxerre et sera l'occasion pour un petit goûter fraternel.

Il a été décidé pour 2017, de maintenir pour les isolés, le prix des cotisation UDR 89 identique à celui de 2016 soit :

Cotisation UDR seule : 40 euros
Abonnement à FO-HEBDO : 18 euros (non obligatoire)
Total : 58 euros

Pour information....

Retraite de base

▶Incidences du relèvement des taux de cotisations des assurances vieillesse et veuvage

Les taux de cotisations des assurances vieillesse et veuvage applicables sur la rémunération totale augmentent de 0,1 % à compter du 1er janvier 2017 (décret n° 2014-1531 du 17 décembre 2014).

	Dans la limite du plafond de la sécurité sociale		Sur la rémunération totale		Taux cumulé
	Employeur	Salarié	Employeur	Salarié	
Du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017	8,55 %	6,90 %	1,90 %	0,40 %	17,75 %

Une circulaire de la CNAV présente ce relèvement et ses incidences sur :
- les dispositifs de transfert de cotisations entre le régime général et les régimes spéciaux ;
- les régularisations de cotisations arriérées ;
- les rachats de cotisations (tierce personne et indemnité de soins au tuberculeux) ;
- les taux de cotisations réduits applicables à certains salariés.

➥Circulaire CNAV N°2017-4 du 7 février 2017 :
http://www.legislation.cnav.fr/Documents/circulaire_cnav_2017_04_07022017.pdf

Un questionnaire national élaboré par l'Union Confédérale des Retraités Force Ouvrière est actuellement adressé à tous les Retraités FO. Les informations qui seront recueillies et analysées nous permettra d'alimenter la réflexion et vous informer sur la situation des retraités (revenus, APL....)
Affaire à suivre donc dans un prochain Bulletin...

CES CHANGEMENTS QUI VOUS ATTENDENT AU 1ER JANVIER 2017...

La nouvelle année arrive avec son lot d'augmentations et de nouveautés pour les consommateurs.

Tour d'horizon :

- expédier une lettre prioritaire, à timbre rouge, coûte 0,85 euro, contre 0,80 euro en 2016 ;
- les travaux d'isolation thermique deviennent obligatoires dans le cadre de certains travaux de rénovation de bâtiments ;
- la réalisation de travaux importants de rénovation (travaux de rénovation énergétique globale, ravalement, toiture...) doit s'accompagner de travaux d'isolation acoustique dans les zones particulièrement exposées au bruit ;
- la consultation chez un médecin généraliste devrait passer à 25 € à partir du 1er mai 2017 contre 23 € actuellement ;
- le crédit d'impôt pour la transition énergétique (amélioration de la performance énergétique des logements) et la possibilité de le cumuler avec l'éco-prêt à taux zéro en supprimant la condition de ressources sont prolongés ;
- le barème du bonus-malus automobile est modifié (abaissement du seuil d'application du malus de 131 à 127 grammes d'émission de dioxyde de carbone par kilomètre avec un malus de 50 € pour les modèles de véhicules émettant plus de 127 grammes de CO2/km porté jusqu'à 10 000 € pour les véhicules émettant plus de 191 grammes de CO2/km, mise en place d'un bonus en faveur de certains deux roues motorisés, reconduction de la prime globale de 10 000 € en cas de mise à la casse d'un véhicule diesel de plus de 10 ans, maintien du bonus en faveur des véhicules hybrides rechargeables...) ;
- la contribution à l'audiovisuel public est augmenté d'un euro ;
- la conduite sans permis et/ou sans assurance est sanctionnée d'une simple amende forfaitaire ;
- il n'est plus possible de mettre sa voiture au nom de son enfant, notamment pour déjouer le système des radars automatiques et éviter le retrait de point(s) lors du paiement de la contravention ;
- il est possible de faire connaître son refus d'être donneur sur le site du registre national (site non encore actif : www.registrenationaldesrefus.fr) ;
- il est possible de divorcer sans juge ;
- seuls les paquets neutres de cigarettes sont désormais livrés aux buralistes.

La Taxe Incitative où en est la mobilisation de l'AFOC 89 dans le tonnerrois ?

Domanys, bailleur principal dans le Tonnerrois et la Communauté de Commune en Tonnerrois, ont mis en place la Redevance incitative en 2014, qui remplace la T O M (Traitement des Ordures Ménagères). L'AFOC Départementale effectue chaque année un contrôle concernant les charges locatives , sur l'année N-1.
La T.O.M était facturée à chaque locataire sur la surface habitable. (tantième) .
La redevance incitative est calculée, en fonction de la composition de la famille .

Exemple :

Pour un couple : 56 levées (sacs de 30 litres), au delà, le foyer payera d'avantage.

Depuis plusieurs mois, l'AFOC 89 dénonce les nombreux dysfonctionnements qui ont accompagné la surfacturation de cette redevance incitative auprès des locataires. Certains locataires ont vu celle-ci pouvant aller jusqu'à 7000 € pour l'année 2015 , certains sont dans des situations plus que fragiles, voir précaires.

Une manifestation devant les bureaux de la CCLTB a réunie une centaine de locataires mécontents,

L'AFOC a sollicité des réunions de concertation auprès de Domanys et de la Communauté de Communes .
La Communauté de Communes du TONNERROIS a admis des erreurs de facturations de l'ordre de 39 000€
Domanys ayant facturé aux locataires des dépôts sauvages devra également rembourser 17 323€.
L'AFOC reste vigilante sur cette redevance, qui sera à l'identique pour l'année 2016 .

LES LOCATAIRES DOIVENT ENTREPOSER LES POUBELLES DANS LEURS APPARTEMENTS PENDANT PLUSIEURS JOURS AFIN DE NE PAS ETRE PENALISES FINANCIEREMENT CE QUI VA ENTRAINER UNE PROLIFERATION DES BLATTES, SOURIS, etc..

Des INFOS CAF de l'Yonne:

Nouveau : l'Agence de Recouvrement des Impayés de Pensions Alimentaires et le site ***www.pension-alimentaire.caf.fr***

Ce site met en ligne des informations sur la séparation et ses conséquences, informe sur les droits et démarches, propose des formulaires en téléchargement et dans le cadre d'une séparation à l'amiable, propose un simulateur du montant de la pension alimentaire : ***www.pension-alimentaire.caf.fr/fr/estimation-de-pension-alimentaire***

Et d'autres informations sur le site :
http://www.caf.fr/ma-caf/caf-de-l-yonne/

Comment contacter l'AFOC ?

A AUXERRE (89000)
7, Rue Max Quantin
03 86 52 55 12
afoc89.auxerre@gmail.com
Le mardi de 14h à 16h
Et sur RDV

A TONNERRE (89700)
Maison des Associations Rue Saint Nicolas
afoc89.tonnerre@gmail.com
Le mercredi de 9h30 à 11h30
Et sur RDV
06 09 63 48 81

A MIGENNES (89400)
23, Avenue de l'Europe
03 86 80 38 38
06 85 59 82 05
afoc89.migennes@gmail.com
Sur RDV

A JOIGNY (89300)
2C, Avenue de Mayen
afoc89.joigny@gmail.com
Le mercredi de 9h30 à 12h
06 16 48 32 18

A SENS (89100)
63, Bd de Verdun
03 86 65 34 50
ulfosens@yahoo.fr
Le mardi de 17h30 à 19h30

A SAINT FLORENTIN
7 Rue de l'Île de France
Sur RDV
06 74 51 70 36 ou 06 09 63 48 81

Les Unions Locales des syndicats Force Ouvrière dans l'Yonne...

SENS

Secrétaire de l'Union Locale :
André ALIOUA

- Adresse Union Locale : 63 Boulevard de Verdun 89100 SENS

- Tél U.L. : 03 86 65 34 50

- Mail : ulfosens@yahoo.fr

- Permanence : le Mardi de 17h30 à 19h ou sur rendez-vous

MIGENNES

Secrétaire de l'Union Locale :
Bruno BLAUVAC

- Adresse Union Locale : 23, Avenue de l'Europe 89400 MIGENNES

- Tél U.L. : 03 86 80 38 38

- Portable : 06 07 16 85 54

- Mail : ulfo89.migennes@gmail.com

- Permanences :
- les mardis de 15h à 18h tous les 15 jours (1ère et 3ème semaine du mois)
- les lundis de 15h à 18h,
et bien entendu sur RDV

TONNERRE

Secrétaire de l'Union Locale :
Bernadette FERRY

- Adresse de l'Union Locale :
Maison des Associations
Rue Saint Nicolas 89700 TONNERRE

- Téléphone : 06 09 63 48 81 ou 06 81 18 39 53
- Mail : ulfo89.tonnerre@gmail.com
Permanence :

Le Mercredi de 9h30 à 11h30

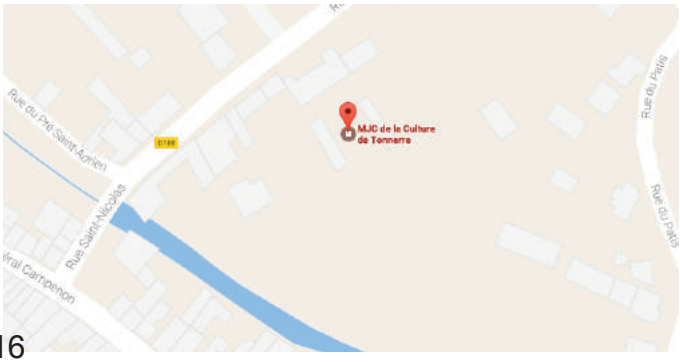

SAINT FLORENTIN

Secrétaire de l'Union Locale :
Serge CARVALHO

- Adresse Union Locale :
MAIP
7 Rue de l'île de France
à SAINT FLORENTIN 89600

Portable : 06 72 86 39 98

Sur Rendez-vous.